

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Mr et Mme Jacques VANSPEYBROUCK**
Demeurant à 8370 – BLANKENBERGE, Prinselaan, 51

Le terrain concerné est situé à **EREZEE/SOY, rue Sy Fays, 4**
Et cadastré 4ème Division section B n° 1468T

Le projet consiste en la régularisation d'un chalet de vacances
Art. D.IV.5 – Avec écart aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir « zone D » autorisé le 26/04/1984 :

- Implantation partielle du chalet hors zone de construction

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale d'EREZEE, Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 novembre 2018 au 19 décembre 2018 au Collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.
- Par télécopie au numéro 086/320.923

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : Annonce de projet « dossier demande de permis d'urbanisme VANSPEYBROUCK ».

Affiché à EREZEE, le 14 novembre 2018